

THiL

Vide Grenier



Dimanche 5 Décembre 2021
De 8h00 à 17h00

Restauration & Buvette sur place

Salle Polyvalente

Renseignements : 06 . 82 . 08 . 07 . 36

Organisé par l'APE THiL
ne pas jeter sur la voie publique

THiL

Vide Grenier



Dimanche 5 Décembre 2021
De 8h00 à 17h00

Restauration & Buvette sur place

Salle Polyvalente

Renseignements : 06 . 82 . 08 . 07 . 36

Organisé par l'APE THiL
ne pas jeter sur la voie publique

INSCRIPTION

Je soussigné(e),
NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ Email : _____

Réservations : Stand équipé (1 table fournie de 1,80m & 1 chaise) : _____ X 6 € = _____ €

Photocopie recto-verso de la carte d'identité OBLIGATOIRE

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art.R321-9 du code pénal)

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de « APE THIL » à remettre dans la boîte aux lettres à l'école avec votre inscription ou à nous adresser par courrier à : APE THIL Route de Bellegarde 31530 THIL.

Contact pour renseignement : ape.thil.31@gmail.com

Règlement intérieur :

- 1/ L'association des parents délégués de Thil organise le 5 Décembre 2021 un événement Vide Grenier ouvert uniquement aux particuliers.
- 2/ Il se déroulera dans la salle polyvalente de Thil de 8h00 à 17h
- 3/ Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations en tous genres.
- 4/ Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui.
- 5/ Chaque emplacement devra être nettoyé au départ de l'exposant par lui-même.
- 6/ Un bar et de la restauration seront assurés sur place par les organisateurs.
- 7/ La vente d'armes, d'alcool, de stupéfiant, d'animaux ou de nourriture est interdite.
- 8/ Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires.
- 9/ L'inscription à cet événement implique le respect du règlement établi par l'association organisatrice.

Horaires :

L'installation des stands débutera à 7h30 et le rangement devra être terminé à 17h00. Les emplacements étant définis à l'avance par l'organisateur, il n'est pas utile d'arriver beaucoup plus tôt.

Inscriptions :

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite des places disponibles. Elles se font exclusivement sur l'imprimé prévu à cet effet. Les réservations pourront se faire par courrier, envoi par mail ou remise en main propre à compter de ce jour. Attention : les stands équipés sont limités.

Toutes inscriptions incomplètes et non accompagnées du chèque de réservation et de la photocopie recto verso de la carte d'identité ne seront pas retenues.

Les droits de place versés resteront acquis à l'association organisatrice en cas d'absence du réservataire ou en cas de non présentation du pass sanitaire.

Si toutefois un exposant n'est pas arrivé à 9h son emplacement pourra être reloué. En fonction des places restantes, des emplacements pourront être attribués le matin même.

ne pas jeter sur la voie publique

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Signature :

INSCRIPTION

Je soussigné(e),
NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ Email : _____

Réservations : Stand équipé (1 table fournie de 1,80m & 1 chaise) : _____ X 6 € = _____ €

Photocopie recto-verso de la carte d'identité OBLIGATOIRE

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art.R321-9 du code pénal)

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de « APE THIL » à remettre dans la boîte aux lettres à l'école avec votre inscription ou à nous adresser par courrier à : APE THIL Route de Bellegarde 31530 THIL.

Contact pour renseignement : ape.thil.31@gmail.com

Règlement intérieur :

- 1/ L'association des parents délégués de Thil organise le 5 Décembre 2021 un événement Vide Grenier ouvert uniquement aux particuliers.
- 2/ Il se déroulera dans la salle polyvalente de Thil de 8h00 à 17h
- 3/ Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités concernant d'éventuels vols ou dégradations en tous genres.
- 4/ Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui.
- 5/ Chaque emplacement devra être nettoyé au départ de l'exposant par lui-même.
- 6/ Un bar et de la restauration seront assurés sur place par les organisateurs.
- 7/ La vente d'armes, d'alcool, de stupéfiant, d'animaux ou de nourriture est interdite.
- 8/ Le pass sanitaire et le port du masque sont obligatoires.
- 9/ L'inscription à cet événement implique le respect du règlement établi par l'association organisatrice.

Horaires :

L'installation des stands débutera à 7h30 et le rangement devra être terminé à 17h00. Les emplacements étant définis à l'avance par l'organisateur, il n'est pas utile d'arriver beaucoup plus tôt.

Inscriptions :

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers et dans la limite des places disponibles. Elles se font exclusivement sur l'imprimé prévu à cet effet. Les réservations pourront se faire par courrier, envoi par mail ou remise en main propre à compter de ce jour. Attention : les stands équipés sont limités.

Toutes inscriptions incomplètes et non accompagnées du chèque de réservation et de la photocopie recto verso de la carte d'identité ne seront pas retenues.

Les droits de place versés resteront acquis à l'association organisatrice en cas d'absence du réservataire ou en cas de non présentation du pass sanitaire.

Si toutefois un exposant n'est pas arrivé à 9h son emplacement pourra être reloué. En fonction des places restantes, des emplacements pourront être attribués le matin même.

ne pas jeter sur la voie publique

Fait à : _____ Le : __ / __ / ____

Signature :